



COMPTE-RENDU DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU FNSM

Samedi 2 décembre 2023 à Voiron

- **Intervention de Dominique BOYER Président du FNSM**

RAPPORT MORAL :

Je vais commencer mon rapport moral pour 2023. Je vous souhaite la bienvenue à cette AG 2023 et merci pour votre présence.

Cette année, je voudrais axer mon rapport sur le thème de la reconnaissance.

Vous n'ignorez sans doute plus que le FNSM a été reconnu d'intérêt général permettant ainsi de bénéficier d'une défiscalisation de vos adhésions et de vos dons. Mais ce n'est pas forcément de cette reconnaissance-là dont je veux vous parler. Celle que je veux évoquer avec vous, c'est celle du cœur et du lien social.

2023, aura été une année marquée par une accidentologie significative, des événements douloureux auxquels le FNSM a su répondre par ses interventions auprès des familles endeuillées ou des professionnels blessés ou malades.

C'est l'occasion pour nous de témoigner notre reconnaissance à Sandrine et Franck pour leur engagement et le soutien moral qu'ils ont apporté durant cette année à de nombreuses familles dans la difficulté.

Cette reconnaissance s'exprime aussi à l'égard du SNGM qui a été un des acteurs majeurs de la création du FNSM et qui nous soutient année après année. Aujourd'hui, avec ses 997 adhérents nous souhaitons que le SNGM prenne sa place parmi les membres fondateurs du FNSM et nous vous proposerons tout à l'heure d'approuver cette proposition par un vote.

Reconnaissance encore à l'égard du Réseau Assistance Accident avec qui nous entretenons des liens très étroits et avec lequel nous nous sommes engagés dans la réédition du Livret de Prévoyance. Donc je vous le rappelle, avec un exemplaire là, qui montre un beau travail et que nous allons rééditer.

Reconnaissance à l'égard de l'ENSA qui sollicite le FNSM pour intervenir dans le module de formation « Se protéger et protéger sa famille ».

Reconnaissance à l'égard de la Fondation Salomon et de son co-président Jean Philippe COUTTET dont la bienveillante attention contribue à mieux répondre à certaines demandes d'aides. Jean-Philippe viendra nous dire un mot sur la nouvelle gouvernance et l'avenir de la Fondation.

Reconnaissance à l'égard d'instances professionnelles comme le syndicat des gardiens de refuge, le SNGRGE, qui nous a rejoint et dont 105 de ses membres ont adhéré, à titre individuel, à notre association.

Cette reconnaissance va aussi vers le SNAPEC qui nous a accueilli lors de sa dernière AG et dont 71 membres ont également adhéré au FNSM.

Je n'oublie pas GBC, qui apporte au conseil d'administration son expertise dans le domaine de l'assurance/prévoyance.

Nous sommes reconnaissants enfin à l'égard des autres membres associés du FNSM : SERAC Organisation et l'association ALEDES ainsi qu'à toutes celles et ceux qui acceptent de nous soutenir et de contribuer, par leurs adhésions et leurs dons à renforcer les liens de solidarité entre professionnels de la montagne.

Pour terminer ce rapport moral, je veux revenir sur une proposition de modification des statuts qui s'inscrit totalement dans une belle et grande reconnaissance. En effet le conseil d'administration du FNSM vous propose d'honorer la mémoire de Brigitte VINCENT en la faisant membre d'honneur de notre association. Cette action, aussi symbolique qu'elle soit, est pour nous d'une grande importance et je suis convaincu que vous la soutiendrez.

Je passe maintenant la parole à Sandrine pour le compte rendu du rapport d'activité.

(Applaudissements)

- **Intervention de Sandrine HENRY**

Bonjour à toutes et tous, merci de votre présence.

Le rapport d'activités, ce sont déjà les informations concernant les actions du FNSM.

RAPPORT D'ACTIVITE :



Evénements: le FNSM en action

- Réfection du site internet du FNSM
- ENSA: Participation à une action de sensibilisation « se protéger et protéger sa famille » le 31 mars 2023 auprès des aspirants guides 4.
- Soirée film aux Houches 10/08/23



La première, étant la réfection du site internet du FNSM, il est en cours de remise à jour avec une remise en forme, plus de visibilité, plus d'accessibilité.

Ensuite, au niveau des évènements nous avons une nouvelle fois participé à l'action de sensibilisation « Se protéger et protéger sa famille » avec l'ENSA ; c'était la deuxième année de notre intervention avec des échanges et des interactions qui sont très positives, appuyées par l'intervention du notaire ce qui donne une valeur ajoutée aux interventions réciproques. Nous avons pu constater une réelle prise de conscience puisque les professionnels viennent nous voir à la pause ou après l'intervention donc il y a beaucoup de questions et d'intérêts.

Ensuite, cette année nous avons réalisé une soirée aux Houches avec la présence de Michel PELLE qui nous a présenté son film « Galzen le cantonnier de l'Everest ». C'était la plus grande soirée que nous avons faite, la plus remplie, la plus généreuse. Pour ceux qui ont participé, je pense qu'ils sont contents aussi de ces échanges. Michel a ravi le public tant par sa disponibilité que sa façon de raconter ses aventures et tout ce qu'il avait pu vivre. C'était une soirée pleine d'émotions, d'échanges, de joie et autour du stand du FNSM (on commence à être un petit peu, je ne veux pas dire expert mais presque en restauration et buvette en plus de nos autres actions !).



Evénements: le FNSM en action

➤ Le FNSM a été invité cette année à la **fête des guides de Samoëns** et les bénéfices issus de la tombola ont été reversés entièrement au FNSM.



Ensuite, le FNSM a été invité cette année pour la première fois à la fête des guides de Samoëns où les bénéfices de la tombola ont été reversés entièrement à l'association. Sur un après-midi après avoir partagé le repas avec les organisateurs. C'était un après-midi bien pluvieux mais finalement tout s'est très très bien passé. Merci au bureau de Samoëns pour son accueil.



Evénements: le FNSM en action

- Le FNSM a été invité une fois de plus à la **fête des guides des Carroz**. Les bénéfices issus de cette participation ont été partagés entre le FNSM et une association locale.



En autres évènements, nous avons reconduit notre présence cette année, suite à une invitation bien évidemment, à la fête des guides des Carroz. Et cette année, les bénéfices ont été partagés entre 2 associations : une association locale et le FNSM. Il y a eu pas mal de présence sur l'après-midi avec vente de billets de tombola, t-shirts...ce que le FNSM propose sur son stand.



Collaboration

- **Réseau Assistance Accident**
 - Relais des situations prises en charge par le RAA
 - Suivis et échanges sur l'évolution des situations
 - Participation aux 2 réunions annuelles du RAA
 - Réactualisation du livret de prévoyance
- **Fondation Salomon**
 - Transmissions de situations suivies par le FNSM et nécessitant une aide supplémentaire
 - Transmission d'informations pour l'aide à la scolarité
 - Suivis et échanges sur l'évolution des situations
 - Représentation du FNSM au comité

Concernant la collaboration, Dominique l'a évoqué un peu tout à l'heure.

- **Avec le Réseau Assistance Accident**, nous constatons qu'au fil des années notre collaboration se renforce et permet ainsi une très bonne réactivité face aux situations d'accidents qui sont parfois nombreuses et qui se succèdent à peu d'intervalle. Un collectif de professionnels qu'on trouve au RAA, humains, avec un recul et une connaissance de l'accidentologie permettant aux accidentés et familles d'être soutenus

et conseillés pour avancer au mieux dans ces épreuves parfois terriblement douloureuses. Merci au RAA de faire ce lien avec nous et merci pour l'accueil que vous nous faites à chaque participation à vos réunions.

- **Avec la Fondation Salomon**, aujourd'hui nous sommes dans un « travail » de collaboration qui s'est instauré tant dans le sens du FNSM vers la Fondation Salomon que de la Fondation Salomon vers le FNSM ; ce qui fait que nous nous appuyons mutuellement les uns sur les autres en fonction des situations et ce dans l'intérêt des professionnels et des familles accompagnées. Nous sommes dans une complémentarité parfois pour des aides matériels, des aides à l'aménagement du logement, qui pourraient représenter des sommes assez conséquentes mais du coup en s'associant, les personnes peuvent bénéficier d'une très bonne prise en charge. Le suivi des enfants aussi : au niveau du FNSM nous les suivons dans le temps ce qui fait qu'à un moment donné quand les enfants arrivent en études supérieures, nous pouvons présenter leur dossier auprès de la Fondation Salomon pour une aide à la scolarité pendant 3 ans (Jean-Philippe expliquera tout à l'heure les modalités).

Nous allons aborder les chiffres du FNSM mais avant de parler chiffres, je voulais juste faire un petit rappel car au cours de ces 2 jours passés ici parmi vous et à travers les échanges qui ont eu lieu, je me suis rendue compte qu'il y avait encore un manque de connaissances ou d'informations sur le fonctionnement de nos interventions. Le FNSM n'intervient pas seulement en cas d'accident mais dans toutes situations qui amènent de la précarité ou des difficultés dans la vie, que ce soit de la maladie, que ce soit de l'accident, que ce soit autre chose, une problématique de situation personnelle... J'ai un exemple en date de quelques années où dans la famille, l'enfant très jeune était malade et nécessitait des soins sur Paris, les deux parents ont été obligés d'arrêter de travailler pour emmener leur enfant à l'hôpital régulièrement. Le FNSM est intervenu. Il est donc important d'avoir cela en tête car nous nous sommes rendus compte qu'il y a des situations qui ne nous arrivent pas du tout ou soit sur le tard comme par exemple au bout de 6-7 mois d'arrêt du professionnel et la situation peut être vraiment difficile...



Le FNSM en chiffres

Au cours de l'exercice 2022 -2023, 62 personnes ont été accompagnées par le FNSM

32 nouvelles situations

30 suivis d'anciennes situations

➤ **42 soutiens financiers pour un montant de 59 750 €**

Un exercice particulièrement éprouvant sur le plan humain cette année, car dans ces nouveaux suivis, 13 sont des décès.

Aide à la reconversion professionnelle (accompagnement à l'élaboration d'un nouveau projet professionnel):
Depuis fin 2020, 5 personnes ont été accompagnées dont une est encore en cours.

Au cours de cet exercice, nous avons accompagné 62 personnes dont 32 nouvelles situations et 30 suivis de situations antérieures avec 42 soutiens financiers pour un montant total de 59 750€. Un exercice particulièrement éprouvant sur le plan humain cette année car dans les nouveaux suivis, il y a eu 13 décès et des décès qui ont eu lieu à peu d'intervalle voire en même temps.

Notre posture dans ce cas-là n'est pas toujours évidente car elle se doit d'essayer d'être la plus juste, quand intervenir ? Toujours la question de ne pas être trop intrusif, tout en essayant d'être présent, se faire connaître et palier à d'éventuels besoins urgents. Ce n'est jamais trop tard, les personnes nous le disent et au contraire, elles sont reconnaissantes que nous soyons là un peu après et encore pendant plusieurs années.

Le suivi des enfants sur le long terme est une belle aventure, une fois qu'ils deviennent adultes, qu'ils font des études, c'est avec eux que nous échangeons ensuite par mail et ils nous expliquent où ils en sont, comment ils ont progressé et évolué. Ils sont très reconnaissants que nous pensions toujours à eux après avoir perdu un de leur parent.

Une autre partie sur laquelle nous intervenons et qui se développe de plus en plus est l'aide à la reconversion professionnelle : accompagnement à l'élaboration du nouveau projet professionnel. Depuis fin 2020, nous avons accompagné 5 personnes, toujours une en cours d'accompagnement et ce sont essentiellement des compagnes ou veuves de guides décédés que nous avons suivies. Pour certaines qui avaient des emplois à caractère humain (infirmière, aide à domicile) et qui après le décès ont eu un gros besoin de retravailler sur leur posture professionnelle. Ce sont des entretiens assez réguliers et très émouvants car un suivi moral se fait en parallèle et pour elles c'est très positif ; le fait d'entrevoir une issue qui correspondrait à ce qu'elles voudraient, à ce qu'elles sont et parfois trouver leur place maintenant car pour certaines, elles ont laissé beaucoup de place à leur conjoint afin qu'il puisse se réaliser professionnellement. C'est aussi une ouverture pour elles vers une place qu'elles peuvent se faire maintenant qu'elles sont seules et qu'au quotidien il est parfois difficile de remplacer le vide ; avoir du temps pour elles s'est aussi très important.



Le FNSM en chiffres

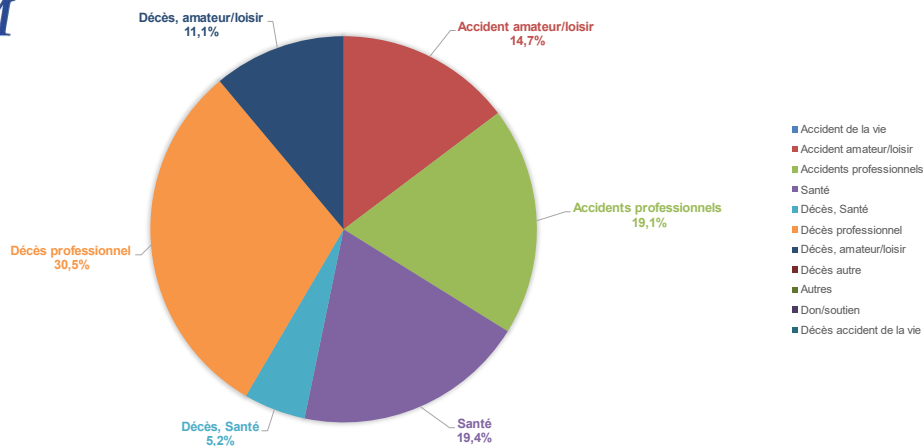
Le montant total des aides financières totales attribuées par le FNSM de **janvier 2016 à fin septembre 2022** suite à des accidents ou problématiques de santé dans le cadre professionnel ou hors professionnel : **324 411,58€**

- Accidents en activité professionnelle : **122 530,18€**
- Accidents hors activité professionnelle (accidents en amateurs ou loisirs, accidents de la vie), problématique de santé, autre : **201 881,40€**



Le FNSM en chiffres

Répartition des aides 2022-2023 en fonction du cadre de la problématique



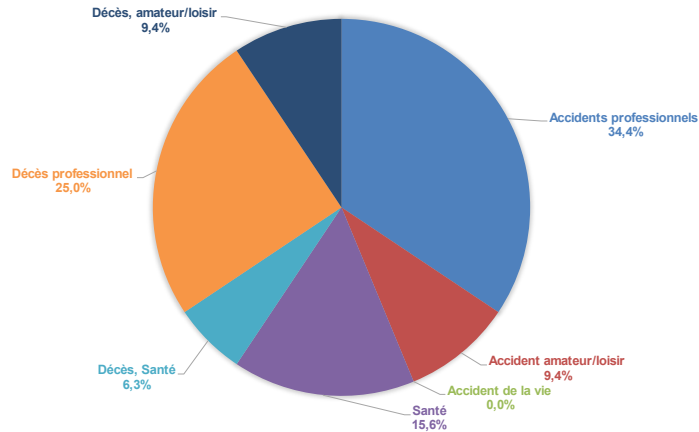
Montant total des aides financières totales attribuées par le FNSM depuis sa création fin 2015: **384 160 €**

Cette année nous vous présentons un graphique sur la répartition des aides financières. Je fais une présentation rapide : ce sont toutes les aides financières qui ont été attribuées sur l'exercice écoulé en fonction du cadre de la problématique. Ce graphique rejoint ce que je disais tout à l'heure : nous avons des décès à la fois dans le cadre de la santé, d'activités professionnelles ou amateurs/loisirs, des problèmes de santé qui représentent 19,4% donc on voit bien qu'il n'y a pas que des accidents. Sont comptabilisées aussi dans ce graphique les aides de solidarité que nous faisons tous les ans auprès des enfants. Il y a des enfants que nous suivons depuis 2016 et tous les ans nous faisons un petit geste de solidarité avec un courrier pour leur dire que nous pensons toujours à eux. Ces aides sont aussi comptabilisées dans ce graphique du fait qu'elles font partie de l'exercice 2022-2023.



Le FNSM en chiffres

Répartition des suivis en fonction du cadre (2022-2023)



Le deuxième graphique va peut-être être plus parlant pour vous car il représente la répartition des suivis en fonction du cadre de pratique et cela concerne tous les suivis donc pas seulement ceux qui ont bénéficié d'une aide financière mais aussi les suivis moraux, administratifs et dans le cadre de la reconversion professionnelle. On peut constater en termes de pourcentage, 40,7% de décès cette année et 55,4% de non décès ce qui montre une nouvelle fois la part importante des décès cette année.



Témoignage

Témoignage de Marilys RIGAUD-AZCUY épouse de Laurent RIGAUD décédé le 9 avril 2023 lors de l'avalanche de l' Armancette .



Je vais vous faire part d'un témoignage qui m'a beaucoup touché. J'ai rencontré Marilys RIGAUD, l'épouse de Laurent RIGAUD décédé le 9 avril 2023 lors de l'avalanche de l'Armancette. Ce fut une rencontre émouvante. La plupart du temps, j'ai les personnes au

téléphone ou par mails. Quand les personnes sont en Haute Savoie, c'est plus facile de les rencontrer.

Marilys s'est montrée ouverte, elle a souhaité que je l'enregistre car elle ne se sentait pas en capacité d'écrire son témoignage. Nous avons partagé un café et finalement nous avons déjeuné ensemble, c'était très riche. Je l'ai enregistrée mais comme nous étions dans un café ce n'est pas très audible. J'ai donc essayé de retracer son témoignage le plus fidèlement possible.

Je vous lis ce qu'elle m'a décrit le 11 novembre dernier.

« Laurent était une personne très très très organisée et qui ne laissait rien au hasard au niveau de la sécurité et cela passait par le travail lui-même mais aussi par la considération de sa famille notamment quand il est devenu papa ; cette fonction a accentué cette responsabilité chez lui et grâce à ça aujourd'hui nous sommes à l'abri de quelconque problème financier.

Il s'était assuré, même bien assuré en étant doublement assuré. Nous avons des prêts bancaires comme tout le monde, des frais et tout a été mis en place pour assurer un éventuel accident. Ce n'est pas pour autant que c'était facile, je me souviens très bien du comment il râlait à chaque fois qu'arrivaient les cotisations de la CIPAV, de GBC Montagne, les prêts de la banque... ; c'était difficile parce que moi je ne travaillais pas trop à une époque et sur ses épaules reposait presque toute la responsabilité financière de la famille mais malgré tout, il est arrivé à gérer et à payer tout ce qu'il fallait. Avec l'appui inconditionnel de la famille aussi. Nous avons beaucoup de chance de ce côté-là.

C'était important pour moi de faire part de cette prise de responsabilité parce que c'est propre à chacun, chacun fait comme il veut mais c'est très important de penser que s'il y a un problème ce sera vraiment difficile pour ceux qui restent. Mais ça peut être le cas aussi pour le professionnel lui-même qui peut aussi être confronté à l'invalidité car il n'y a pas que le décès. Et si vous n'êtes pas assurés c'est encore plus lourd moralement, physiquement et pour l'entourage aussi. La famille est la plus proche et c'est elle qui porte toujours l'aide immédiate quand il y a un problème de ce genre. C'est à penser, à prendre ou à laisser mais il est important de vous dire qu'en tant que professionnels des possibilités existent et peuvent vraiment servir en cas d'accident et peu importe l'accident.

L'aspect financier dans une vie de famille est très important parce que la vie est chère notamment ici dans notre région, mais aussi parce qu'il y a les enfants à élever, parce que tout peut être vite compliqué et encore dans notre cas nous n'avons qu'un seul enfant mais je n'imagine pas la situation de personnes qui ont 2-3 enfants.

Aujourd'hui je remercie infiniment Laurent et je le remercierai toujours pour la considération qu'il a eu de nous sa famille ; il nous a inclus dans sa vie professionnelle et aujourd'hui nous sommes à l'abri matériellement.

Je voulais aussi remercier toutes les personnes qui se sont mobilisés très vite pour nous aider, je pense à tous les clients, les amis, le fond de solidarité, le bureau de guides de Saint Gervais qui encore aujourd'hui sont à nos côtés pour nous apporter un support moral qui est aussi très important.

Rien ne va remplacer Laurent dans nos vies, mais grâce à responsabilité on a quelques problèmes en moins ».

(Applaudissements)

Je passe la parole à Denis.

• Intervention de Denis CRABIERES

Bonjour à tous,

Comme l'an dernier et l'année précédente, c'est à moi que revient la charge de présenter le bilan financier de l'association. Alors comme les 2 années précédentes je vais rappeler que je ne suis pas le trésorier. Le trésorier a pas mal de difficultés avec la prise de parole en public et en plus il est jeune papa cette année donc 2 raisons de me déléguer à nouveau la fonction. Vous serez indulgents, je vais essayer de vous présenter au mieux les choses et si nécessaire, je répondrais à vos questions.

RAPPORT FINANCIER :



| Rapport financier - Exercice 2022-2023 | | | | | |
|--|-------------------------|-------------------------|--|-------------------------|-------------------------|
| Recettes | | | Dépenses | | |
| Catégories | Situation au 30/09/2022 | Situation au 30/09/2023 | Catégories | Situation au 30/09/2022 | Situation au 30/09/2023 |
| Cotisations | 80 008,50 € | 57 215,60 € | Aides aux professionnels et aux familles | 43 400,00 € | 62 150,00 € |
| Dons publics (collectivité locale, mairie, ...) et privés (particuliers) | 15 410,00 € | 9 575,00 € | Frais de fonctionnement (Communication, rc, publication, indemnités ...) | 4 580,84 € | 5 478,77 € |
| Manifestations (Recettes stands, événements, ...) | 7 016,83 € | 5 662,44 € | Frais divers (manifestations, obsèques, Impression livret) | 1 218,68 € | 1 257,32 € |
| Livret bancaire | 994,36 € | 676,66 € | Dons | 0,00 € | 0,00 € |
| Total | 103 429,69 € | 73 129,70 € | Total | 49 199,52 € | 68 886,09 € |
| Solde Exercice | 54 230,17 € | 4 243,61 € | | | |
| Solde Crédeur | 107 488,24 € | 111 731,85 € | | | |

Alors, nous avons ici le tableau de l'exercice réalisé sur 2022-2023 avec les recettes, la situation au 30 septembre 2022, la situation au 30 septembre 2023. On peut constater qu'il y a une diminution des recettes : 73 129,70€ contre 103 429,69€ l'année dernière.

On voit du côté des dépenses que celles de 2022 s'élevaient à presque 50 000€ et on est cette année à 68 886,09€ ce qui nous révèle que les aides apportées, les dépenses si elles ont été un peu moins élevées que sur l'exercice précédent, sont nettement supérieures aux dépenses de l'année précédente ; on était à un peu plus de 49 000€ et on est à un peu plus de 68 000€ soit presque 20 000€ supplémentaires. Cependant, l'exercice reste bénéficiaire puisqu'on a un excédent de 4243,61€ qui vient abonder le fond de réserve qui s'élève à 111 731,85€.

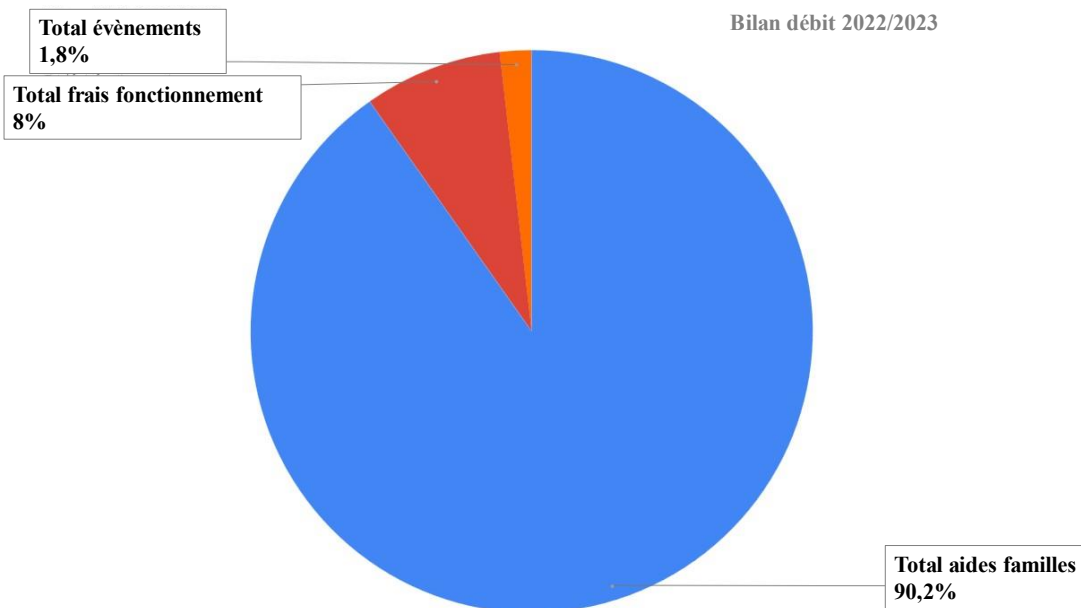
Comme l'année dernière, je vous dirai que la vocation du FNSM n'est pas de constituer des réserves, elle est bien d'apporter de l'aide à toutes celles et ceux qui en ont besoin néanmoins, la situation aujourd'hui est celle-là et cela nous a amené à réfléchir à la façon dont on bâtissait

notre prévisionnel.



Rapport financier - Exercice 2022-2023

Bilan débit 2022/2023

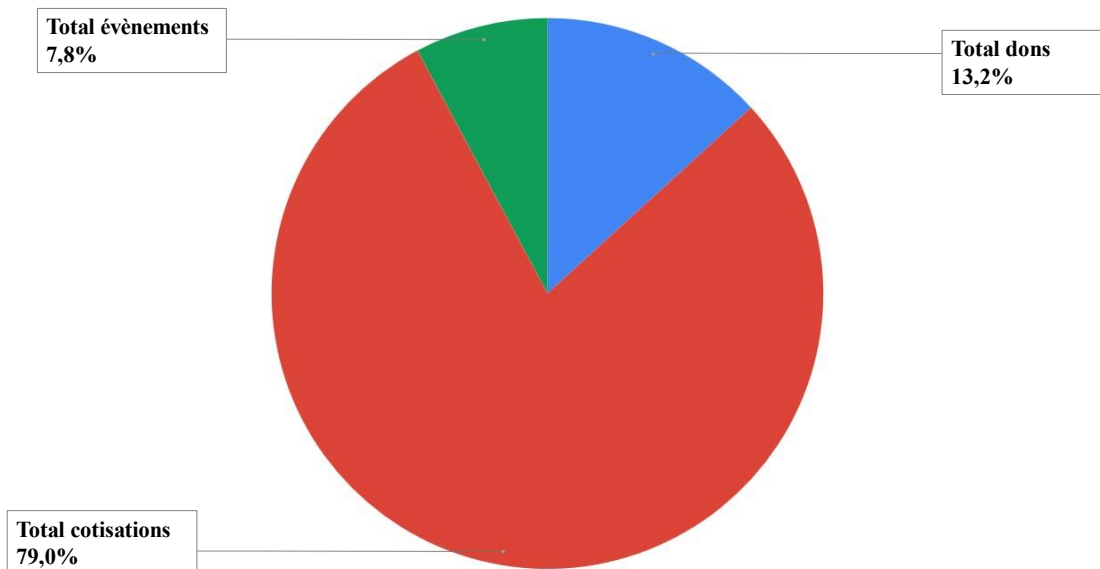


En détail sur les dépenses, on a un total consacré aux évènements qui est de 1,8%. Un total des frais de fonctionnement qui est à 8% et le total des aides des familles est à plus de 90% donc on constate et on vérifie que l'essentiel des dépenses du FNSM sont bien consacrées à son objet statutaire qui est l'aide aux professionnels de la montagne en difficultés.



Rapport financier - Exercice 2022-2023

Bilan crédit 2022/2023



Du point de vue des recettes, nous avons un total des évènements à 7,8%, les dons montent à 13,2% et le total des cotisations, vos cotisations, c'est presque 80% des recettes de l'association, 79% exactement.



Evolution sur les 6 dernières années

| | Débit | Crédit | Solde |
|-----------|-------------|--------------|--------------|
| 2017/2018 | 56 373,89 € | 66 659,68 € | 87 634,38 € |
| 2018/2019 | 83 649,16 € | 68 309,71 € | 72 294,93 € |
| 2019/2020 | 84 015,26 € | 57 242,26 € | 45 521,93 € |
| 2020/2021 | 27 828,57 € | 35 564,71 € | 53 258,07 € |
| 2021/2022 | 49 199,52 € | 103 429,69 € | 107 488,24 € |
| 2022/2023 | 68 886,09 € | 73 129,70 € | 111 731,85 € |

L'évolution sur les 6 dernières années, Pour ceux qui ont regardé un peu le rapport financier avant de venir, ont pu constater ce que nous allons vérifier maintenant que le crédit, les réserves de l'association sont croissantes. Alors c'est la conséquence des années COVID avec la diminution de l'activité et donc des accidents mais comme je vous le disais tout à l'heure, il va falloir que nous utilisions ces fonds à l'avenir.



Indemnités des élus 2022/2023 et barème 2023/2024

Les élus du FNSM exercent leurs fonctions de façon totalement bénévole.

Ils peuvent bénéficier du **remboursement de leurs frais sur présentation des justificatifs** .

➤ **Remboursements de frais kilométriques et hébergements versés en 2022/2023:**

Total de: 2896€

➤ **Barème d'indemnités 2023/2024:**

Le CA propose que l'indemnité kilométrique reste appuyée sur le barème de l'administration fiscale.

Un petit point d'attention sur les indemnités versées aux élus puisque vous aurez 2 votes à effectuer : un sur ce sujet des indemnités versées et l'autre sur le barème des indemnités pour l'exercice à venir. Donc, en 2022-2023, les remboursements de frais kilométriques et d'hébergement s'élèvent à 2896€ ; vous voyez que sur le budget global de l'association nous sommes sur des montants très modestes. Et le barème d'indemnités kilométriques 2023-2024 est simple, il n'y a que cette indemnité et elle est appuyée par la décision du CA de 2021, je

crois, sur le barème de l'administration fiscale. Donc on vous propose de ne rien changer et comme cela fait partie des décisions que vous avez à prendre dans l'AG, vous aurez à approuver ou désapprouver cette décision.



| Rapport financier - Budget prévisionnel 2023-2024 | | | | | |
|--|-------------------------|-------------------------------|--|-------------------------|-------------------------------|
| Recettes | | | Dépenses | | |
| Catégories | Situation au 30/09/2023 | Budget prévisionnel 2023-2024 | Catégories | Situation au 30/09/2023 | Budget prévisionnel 2023-2024 |
| Cotisations | 57 215,60 € | 60 000,00 € | Aides aux professionnels et aux familles | 62 150,00 € | 70 000,00 € |
| Dons publics (collectivité locale, mairie, ...) et privés (particuliers) | 9 575,00 € | 10 000,00 € | Frais de fonctionnement (Communication, rc, publication, indemnités ...) | 5 478,77 € | 11 000,00 € |
| Manifestations (Recettes stands, événements, ...) | 5 662,44 € | 5 000,00 € | Frais divers (manifestations, obsèques, Impression livret) | 1 257,32 € | 1 000,00 € |
| Livret bancaire | 676,66 € | 600,00 € | Dons | 0,00 € | 0,00 € |
| Total | 73 129,70 € | 75 600,00 € | Total | 68 886,09 € | 82 000,00 € |
| Solde Exercice | 4 243,61 € | - 6 400,00 € | | | |
| Solde Crédeur | 111 731,85 € | 105 331,85 € | | | |

Le budget prévisionnel : vous avez la situation à la fin de l'exercice, au 30 septembre 2023, 73 129,70€ de recettes ; les recettes ont été établies de façon prudente, nous sommes restés sur quelque chose de stable en termes de cotisations. De la même façon sur les dons et les manifestations donc un budget j'allais dire de « bon père de famille » en tous cas prudent.

En ce qui concernent les dépenses, nous envisageons la possibilité qu'il y ait des besoins en aides qui soient supérieurs à ce que nous avons connu cette année. Et j'attire votre attention sur l'augmentation prévue des frais de fonctionnement. Cette augmentation est liée aux contraintes administratives qui suivent le statut d'intérêt général de l'association. Ce statut nous impose de gérer de manière beaucoup plus fine l'ensemble des adhérents. Vous savez que les adhérents étaient historiquement ceux du SNGM, et peuvent maintenant venir d'autres horizons professionnels de montagne comme nous l'avons vu, beaucoup d'adhérents du syndicat des gardiens de refuges, beaucoup d'adhérents du syndicat des moniteurs d'escalade et de canyon. Tous ces gens là et chacun d'entre vous recevrez une attestation fiscale de déduction. Tout ceci génère un travail administratif et comptable qui va nous amener à professionnaliser le dispositif et évidemment avec des coûts supplémentaires que nous avons estimés entre 5 000€ et 6 000€. Nous avons un prévisionnel de dépenses à 68 886,06€ en 2022-2023 et nous envisageons un prévisionnel de 82 000€ en 2023-2024. Donc on prévoit un exercice déficitaire à hauteur de 6 400€ ce qui va nous permettre de faire diminuer ces réserves et de consacrer davantage de ressources à l'amélioration de la prise en charge de toutes les situations qu'on peut connaître et la relation avec les adhérents.

Je passe directement aux propositions de modifications des statuts sur lesquels vous serez amenés à vous exprimer tout à l'heure.

MODIFICATION DES STATUTS :



Modification des statuts

- **Proposition de modification n°1:** intégration du SNGM à la liste des membres fondateurs du FNSM
- **Proposition de modification n°2:** intégration de Mme Brigitte VINCENT au collège des membres d'honneur du FNSM.

Les modifications apportées aux statuts doivent être approuvées par l'AG à la majorité des deux tiers des membres présents et représentés.

La proposition de modification n°1 qui consiste à intégrer le SNGM à la liste des membres fondateurs du FNSM ; On a en a dit 2 mots, le SNGM a été à l'initiative de la création du FNSM en fusionnant le fonds de solidarité en 2015 avec l'Association des Familles de Guides de Montagne ; de ceci est né le Fonds National Solidarité Montagne et effectivement il semblait cohérent que le SNGM rejoigne la liste des membres fondateurs.

La proposition de modification n°2, il s'agit d'intégrer Brigitte VINCENT au collège des membres d'honneur du FNSM.

Pourquoi ces points d'attention ? Tout simplement parce que les modifications statutaires doivent être approuvées par cette assemblée générale à la majorité des deux tiers des membres présents et représentés.

Voilà, j'en ai terminé pour ma part. Je vais rendre la parole à Dominique ou Sandrine. Mais auparavant s'il y a un petit point, une question ou une autre sur les aspects financiers de l'association, j'essayerai d'y répondre dans la mesure de mes moyens.

Une question du public : Bonjour, merci en tout cas pour le travail que vous faites, c'est vraiment toujours émouvant et on souhaite ne pas avoir à faire à vous. Hélas, on s'en aperçoit. Simplement une question : on a perdu pratiquement 30% de recette, on était à 103 000€ et là on est à 73 000€ de recette cette année, c'est dû à une baisse en termes de dons ou est-ce qu'il y avait eu un résultat exceptionnel l'année précédente ?

Réponse de Denis CRABIERES : je pense qu'il s'agit effectivement de la deuxième hypothèse c'est-à-dire que les recettes en adhésions de l'année précédente étaient importantes. On a accueilli beaucoup de nouveaux adhérents et je pense qu'une partie du différentiel doit se trouver là.

S'il n'y a pas d'autres questions, je vous remercie de votre attention et je rends la parole à Sandrine.

(Applaudissements)

- **Intervention de Sandrine HENRY**

Juste pour compléter ce qu'a dit Denis, on a opéré cette année aussi une augmentation du montant des aides, puisqu'on s'appuie sur une grille d'aide à la décision pour avoir au moins une base quand on attribue les aides aux personnes. On est donc aussi sur une évolution de ce côté-là et pas seulement au niveau de l'aménagement dû à l'intérêt général, ce qui nous permet de grossir le montant des aides des familles.

CANDIDATURES AU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU FNSM :



Candidatures au Conseil d'administration du FNSM

1 poste est à pourvoir au sein du FNSM pour la fin du mandat 2021 -2024

La candidature suivante a été enregistrée:

- Syndicat des gardiens de refuge et gîtes d'étape (SNGRGE) -collège des membres associés
En cas d'élection, Mr Guillaume MERCIER co-président représenterait le SNGRGE au CA.

Il y avait un poste à pourvoir et il y a eu une candidature. Donc très peu de personnes qui se sont positionnées mais nous sommes contents de la candidature puisqu'il s'agit de la candidature du syndicat des gardiens de refuge et gîtes d'étape qui font partie du collège des membres associés et qui en cas d'élection sera représenté par Guillaume MERCIER le co-président qui interviendra au CA du FNSM.

Est-ce que Baptiste GINOLIN est présent ? Non, mais une autre personne est présente, que je laisse venir pour lire la candidature du syndicat.

Représentant du SNGRGE : Je vais vous lire la candidature de Guillaume. Pour information, au syndicat des gardiens de refuges on est en collégial donc il n'y a pas de président donc on est tous amenés à venir représenter le syndicat à ce conseil d'administration et c'est Guillaume MERCIER qui a souhaité lui particulièrement suivre cette activité.

Lecture de la candidature du SNGRGE:

Monsieur le Président,

Mesdames, Messieurs les membres du conseil d'administration,
Mesdames, Messieurs les adhérents,

Par la présente, le Syndicat National des Gardiens de Refuge et Gîtes d'Etape (SNGRGE) candidate à un poste au sein du conseil d'administration du FNSM. Les liens étroits existants entre les professions de gardiens de refuges et guides, et la solidarité qui les lie, sont indéniables. Les gardiens peuvent malheureusement rencontrer comme les guides des situations très graves nécessitant un soutien global, une des raisons pour lesquelles le SNGRGE a notamment adhéré au FNSM en 2023. Par cette action, il a également souhaité marquer son soutien aux professionnels de la montagne en participant financièrement au budget du FNSM. Afin d'être au plus près des problématiques que les adhérents pourraient rencontrer, et pour soutenir plus amplement les actions du FNSM, le Syndicat des gardiens souhaite faire partie du conseil d'administration pour poursuivre ses engagements.

En espérant pouvoir travailler à vos côtés,

Recevez nos plus sincères salutations.

L'équipe du SNGRGE. Pour le Syndicat, Guillaume Mercier, Co-Président

(Applaudissements)

- **Intervention de Sandrine HENRY**

Merci beaucoup. Et bien je vais appeler François maintenant pour témoigner l'hommage à Brigitte.

HOMMAGE A BRIGITTE VINCENT :



Hommage à Brigitte VINCENT

**Intégration de Brigitte VINCENT (1958-2020)
en tant que membre d'honneur du FNSM**



• Intervention de François LERAY

Bonjour,

Devant exprimer un hommage à Brigitte Vincent, je me suis souvenu de celui que j'avais écrit à l'occasion de sa disparition. Je vais vous le relire. Elle était du Morbihan donc celui-ci s'intitulait « petite bretonne » :

« Quelle énergie a pu amener une petite bretonne à un tel accomplissement ? Est-ce le caractère celte qui pousse ceux qui en bénéficient, à faire de leur vie quelque chose d'extraordinaire ? »

La disparition de Jean Louis Le Garrec quelques jours après Brigitte m'y a fait penser.

Pour l'avoir longtemps côtoyée, lorsque nous menions le fragile canot de sauvetage de l'assistance accident des guides, j'ai le souvenir que c'était elle qui était à la barre, bien souvent en solitaire à l'image des skippers du Vendée Globe. Comme j'ai pu le souligner à l'assemblée générale de Megève, lorsque nous, ses équipiers, passions quelques minutes à écouter et reconforter un collègue, Brigitte « l'entendait » des heures durant. Elle réparait, reconfortait, s'épuisant en émotions et en inquiétudes sans cesse renouvelées, face aux familles désemparées.

Son amour de ces femmes et hommes de l'altitude, était à la hauteur de leur passion et chacun le ressentait. Aucun d'entre nous, si endurci soit-il, n'hésitait à lui accorder ce droit de nous connaître, d'entendre notre peine, nos peurs et nos fragilités. Aucun jugement ne venait brouiller cette attention, elle n'était qu'empathie et compassion.

Les guides comme les marins, les compagnons et d'autres professions trop longtemps masculines ont toujours eu besoin d'une « mère ». Ce rôle, initié avant elle par Madile Stolzenberg, Brigitte l'a tenu si longtemps et si pleinement que dans la mémoire de ceux qui ont vécu sous son aile, il sera difficile de séparer le métier de sa présence bienveillante.

Comme beaucoup d'entre nous, ses enfants et son compagnon doivent savoir que, même si elle nous consacrait beaucoup, elle ne les oubliait jamais et parlait souvent d'eux. Qu'ils sachent combien les guides lui doivent et lui garderont une immense et admirative amitié. »

J'arrête mon écrit, modeste allégorie celtique et océane, elle m'amène à revenir sur cette féminité de la solidarité. Ce sont les femmes qui dans le monde des marins pêcheurs si accidentogène, à peu près comme nous, assuraient la continuité et la survie des familles. Je voudrais donc associer, dans cet hommage à Brigitte, toutes celles qui ont tenu ce rôle fondamental pour les guides de haute montagne : Laurence Musy, créatrice de Solidarité Montagne, Michelle Rey qui a été à l'origine de l'AFGM (Association des Familles de Guides de Montagne) et Sandrine Henry qui anime aujourd'hui le FNSM avec tant d'énergie. J'ai aussi une pensée pour Nelly Seloron et Elisabeth Weber qui ont acquitté et acquittent encore leur mission professionnelle, pas Nelly mais encore Elisabeth, en parfait accord avec cette philosophie humaniste. Qu'elles en soient toutes honorées et remerciées.

Je vous remercie

(Applaudissement)

• Intervention de Dominique BOYER

Merci, merci François pour cet hommage. Sandrine aussi, merci.

(Le public s'est levé et applaudi pendant un long moment) ça fait chaud au cœur.

Jean-Philippe, tu vas pouvoir nous dire un petit mot sur la Fondation Salomon qui est aussi très proche de nous et qui nous aide grandement au niveau du FNSM. Je te laisse la parole.

INTERVENTION DE JEAN-PHILIPPE COUTTET POUR LA FONDATION SALOMON :

Bonjour à tous,

Merci à Dominique et à son comité de me céder un peu de temps. Ce temps, aussi court que possible, me permet de vous présenter une cousine, pas si lointaine, avec laquelle le FNSM entretient les meilleurs liens.

La Fondation Salomon fêtera ses 25 ans en mars prochain. À l'origine, fin des années 90, c'est la volonté de deux personnages à la tête de la société : selon Jean-François Gautier, alors président de Salomon : « Une entreprise leader mondial des sports d'hiver, doit assumer l'ensemble des facettes d'une pratique qui a fait sa renommée ».

Pour Georges Salomon, fondateur de la société, ce sont des valeurs plus traditionnelles qui motiveront cette création. Je vous le cite : « la solidarité est une valeur forte des montagnards et je suis un paysan de Savoie, la Fondation Salomon apporte cette dimension ».

Pour ceux qui s'intéressent à l'histoire, vous conviendrez que ce genre de synergie n'est pas vraiment une première. Mais c'est un autre sujet et j'en discute volontiers plus tard avec ceux qui le souhaitent.

LES MISSIONS :

2 PILIERS FORTS

PROFESSIONNELS *depuis 1999*

Faciliter la vie quotidienne et aider la réinsertion sociale et professionnelle des coureurs et des professionnels de la Montagne, handicapés physiquement à la suite d'un accident ou d'une maladie. Venir en aide aux familles des personnes décédées.

SALOMON

Premier pilier, c'est celui qui fonctionne depuis 99, c'est un fonds de solidarité qui apporte soutien moral et financier aux professionnels de la montagne en situation de détresse. Je dirais, comme le FNSM mais je dirais aussi comme la caisse de secours de la compagnie de Chamonix. En effet, il se trouve que Jean-François Gautier, avait pour ami, JP Devouassoux, guide à Argentière. JP est au moment du projet président de la caisse de secours et c'est sur ses conseils que les statuts de la fondation seront rédigés.

2 PILIERS FORTS

ASSOCIATIONS

depuis 2023

Accompagner des associations qui œuvrent partout dans le monde à rendre l' outdoor plus accessible aux personnes défavorisées, exclues ou en situation de handicap.

SALOMON

Le deuxième pilier concerne l'aide aux associations. Juridiquement, c'est un fonds de dotation et son activité est toute récente. Il consiste à accompagner des associations qui œuvrent partout dans le monde pour rendre l'outdoor plus accessible aux personnes défavorisées, exclues ou en situation de handicap.

LES ACTIONS :

Je vous cite rapidement un inventaire des aides financières possibles.

- Allocations de secours.
- Aide au financement des études des enfants.
- Matériel spécifique (fauteuils roulants, aides techniques).
- Aménagement automobile.
- Aménagement habitat.
- Équipement spécifique pour favoriser le sport.
- Matériel informatique.
- Formation professionnelle.
- Aide à la création d'entreprise.
- Soutien d'associations ayant un objectif similaire.

- Pour la perte de revenu : l'Allocation de secours.

- Pour les gros traumatismes, le financement de matériel spécifique à l'aménagement de l'habitat ou de l'automobile. Mais également, le financement d'équipements pour favoriser le sport.

- Pour les reconversions professionnelles : le financement de matériel informatique, de formation professionnelle, ainsi que l'aide à la création d'entreprise.

- Pour les enfants, l'aide au financement de la scolarité : de la maternelle jusqu'à la fin des études supérieures.

- Guides de haute-montagne
- Moniteurs de ski, d'escalade, de parapente
- Athlètes de haut niveau
- Pisteurs secouristes
- Accompagnateurs en Moyenne Montagne
- Gardiens de refuge – **Nouvellement**

LES BENEFICIAIRES sont les professionnels indépendants, athlètes ou brevet d'état. Les gardiens de refuge seront représentés au comité à partir de janvier prochain. Les aides sont normalement limitées aux professionnels dont l'activité est enregistrée sur le territoire français. Mais, il est à noter que depuis 2019 la fondation est venue en aide à quatre familles de guides et aspirants italiens exerçant en Val d'Aoste.

L'ORGANISATION :

LE COMITE

- Chaque situation est délibérée au cas par cas par un comité où sont représentés les différents syndicats (SNGM, SNAM), fédérations (FFS), personnel Salomon...
- L'équipe de la Fondation est entièrement composée de bénévoles qui se réunissent 2 fois par an

L'organisation repose sur un comité composé :

- 1- de représentants de la fédération française de ski et des syndicats professionnels des accompagnateurs et des moniteurs de ski
- 2- de représentants de la Caisse de Secours de la Compagnie de Chamonix et du FNSM
- 3- de membres invités (dont Dominique et moi faisons partie)
- 4- de membre du personnel de l'entreprise Salomon

Sans oublier la présence de la Fondation de France. Car c'est la Fondation de France qui verse directement les aides financières aux blessés et garantit à la Fondation Salomon son statut d'intérêt général.

Deux réunions par an nous permettent de traiter une vingtaine de situations au cas par cas sur un principe d'équité.

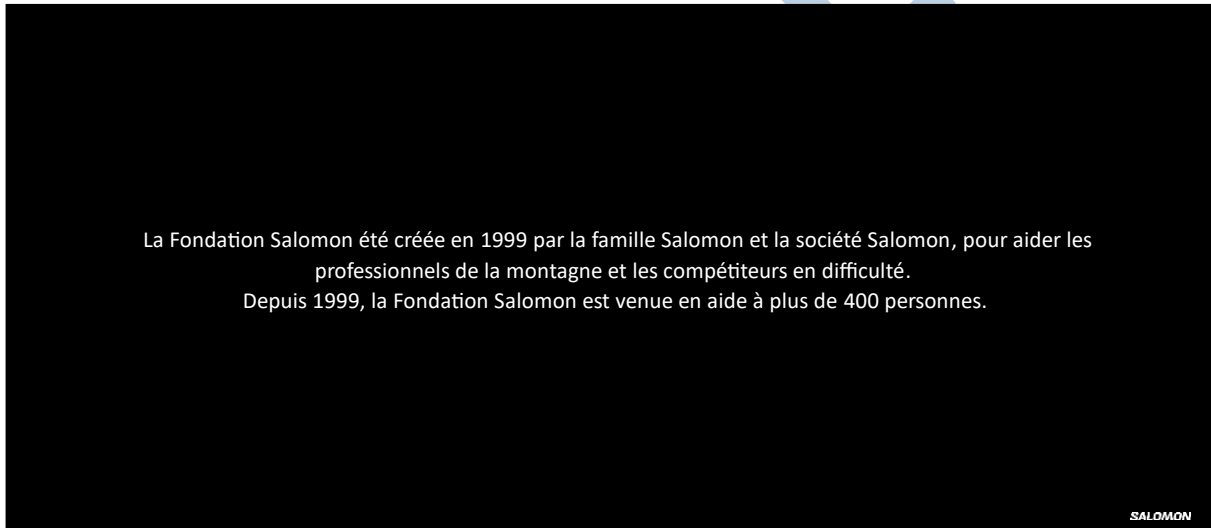
Comme je vous l'ai dit le FNSM est représenté et j'ajouterai, bien représenté ! Dominique est un pilier historique du comité. Sandrine est la plus active et la plus pointue de nos membres. Pour défendre une aide financière, pour trouver des solutions administratives ou pour apporter un soutien moral, Sandrine a une volonté et une compétence sans égal. Permettez-moi, Sandrine et Dominique, de vous adresser au nom de la Fondation notre plus grande gratitude.

EXEMPLE fictif de soutien pour être plus concret :

Marc 54 ans est guide et moniteur. Depuis plus de 6 mois, il ne peut plus exercer suite à un grave accident de VTT. Marc est père de deux enfants et sa conjointe n'a pas de revenus. Le comité décide après délibération d'une allocation de secours de 5000 € plus une aide à la scolarité de 500 euros par an et par enfant. C'est un exemple qui permet de préciser 2 points :

1er point : Il n'y a pas que les accidents dans le cadre professionnel qui sont pris en charge. Les accidents de la vie et la maladie le sont aussi.

2ème point : la fondation n'intervient que pour les arrêts d'activité de plus de 6 mois.



Depuis sa création, la fondation Salomon a suivi 400 personnes avec des aides proportionnelles à la gravité des situations. Délibérer d'un soutien moral et financier en respectant équité et vie privée est un exercice qui demande lucidité et empathie. Merci à tous les membres des comités passés et présents. Merci à notre directrice Marie Accambray ainsi qu'à ma co-présidente Laëtitia Tissot Bonvalo. Sans oublier, bien sûr, la Société Salomon principal contributeur ainsi que ses salariés qui organisent régulièrement des évènements au profit de la Fondation. Comme le FNSM, c'est une très belle institution qui renforce notre communauté montagnarde. En cas de pépin, un soutien financier même s'il est modeste n'aura que plus de valeur s'il vient de nos pairs. Moralement, ça comble beaucoup de choses mais matériellement ce n'est pas toujours suffisant. Alors prenez soin de vos clients, bien sûr ! Mais aussi, prenez soin de votre famille et prenez soin de vous. Depuis deux ans, l'ENSA assure un module de formation complet à ce sujet. Mais à minima, assurez-vous en IJ, c'est indispensable !

Merci de votre attention.

(Applaudissements)

• Intervention de Dominique BOYER

Merci à toi Jean-Philippe pour ce témoignage qui est à mon avis très porteur. Merci encore.

Je pense que maintenant nous allons passer aux votes. Avec tout d'abord le vote test de l'AG en espérant que cette fois ça va marcher !

LES VOTES :

Intervention du professionnel pour apporter les explications nécessaires aux votes par boîtiers électroniques.



Votes

- ✓ Vote n°1 : Approbation du compte rendu de l'AG 2022 ;
- ✓ Vote n°2 : Approbation du rapport moral 2022/2023 ;
- ✓ Vote n°3 : Approbation du rapport financier 2022/2023 ;
- ✓ Vote n°4 : Approbation des comptes de l'exercice clos au 30/09/2023 ;
- ✓ Vote n°5 : Approbation de la proposition d'affectation du résultat de l'exercice clos ;
- ✓ Vote n°6 : Approbation des indemnités versés aux élus ;
- ✓ Vote n°7 : Approbation du barème d'indemnités 2023/2024 ;
- ✓ Vote n°8 : Approbation du budget prévisionnel pour l'exercice 2023-2024 ;
- ✓ Vote n°9 : Approbation des propositions de modifications statutaires ;
- ✓ Vote n°10 : Election en vue de pourvoir 1 siège au conseil d'administration pour la durée restante du mandat en cours (2023-2024).

RESULTAT DES VOTES :

| AG | Résolution | Nb votants | Nb Suffrages exprimés | Majorité | OUI | NON | ABS |
|------|------------|------------|-----------------------|----------|-----|-----|-----|
| FNSM | Vote n°1 | 130 | 124 | | 122 | 0 | 2 |
| FNSM | Vote n°2 | 135 | 123 | | 122 | 1 | 0 |
| FNSM | Vote n°3 | 137 | 126 | | 125 | 0 | 1 |
| FNSM | Vote n°4 | 138 | 131 | | 130 | 0 | 1 |
| FNSM | Vote n°5 | 138 | 130 | | 124 | 0 | 6 |
| FNSM | Vote n°6 | 141 | 129 | | 124 | 3 | 2 |
| FNSM | Vote n°7 | 143 | 132 | | 126 | 2 | 4 |
| FNSM | Vote n°8 | 149 | 131 | | 128 | 1 | 2 |
| FNSM | Vote n°9 | 149 | 133 | 89 | 132 | 0 | 1 |

RESULTAT DES ELECTIONS DES SIEGES A POURVOIR (vote n°12) :

| Scrutin | Nb votants | Suffrages exprimés | Abstentions | Votes Nul | Votes blancs | Majorité | Candidats | Voix | % | |
|---------|------------|--------------------|-------------|-----------|--------------|----------|--|------|-------|-----|
| CA FNSM | 156 | 137 | 19 | 0 | 5 | | SNGRE représenté par Guillaume MERCIER | 132 | 96,4% | ELU |
| | | | | | | | | | | |

Mr MERCIER est élu avec 132 voix

(Applaudissements)

- **Intervention de Dominique BOYER**

Merci, avant de clore cette AG, je voulais savoir s'il y avait des questions dans la salle auxquelles on pourrait répondre sinon merci encore pour votre présence.

VOS QUESTIONS ET REMARQUES :

Une question du public : ce n'est pas une question en fait, dans la salle il y a beaucoup de cheveux blancs et il y en a qui n'ont pas de cheveux blancs ! et on arrive plus ou moins en fin de carrière actuellement et il y en a beaucoup. Je vois sur le site de l'intranet « vend matériel, vend matériel suite arrêt d'activité » et je me posais la question si on ne pouvait pas faire quelque chose justement au niveau du FNSM. On a commencé pour nous sur la Savoie, on a récupéré du matériel de guides qui arrêtaient leurs activités, on le vend et on reverse 20%, sur le chiffre d'affaires qui a été réalisé, au FNSM. Pour l'instant c'est vraiment un premier jet mais il y a plusieurs points par rapport à ça c'est qu'on a eu une vie quand même assez fabuleuse en tant que guide, on a du matériel qui est en bon état c'est dommage de le vendre n'importe comment alors que ça peut permettre peut-être à des jeunes qui arrivent de pouvoir s'équiper et surtout d'avoir une transmission de ce matériel pour qu'il soit utilisé à nouveau. Et puis le côté caritatif en disant « bon ce matériel on l'a acheté mais il a été déjà amorti en tant que tel » mais vu les retraites de guide que l'on a c'est quand même relativement faible pour ceux qui n'ont été que guide donc si on peut récupérer 100€ et donner 20€ au FNSM ça peut être quelque chose quand même d'intéressant. On a donc commencé à le faire, il faut arriver à le formaliser ; je pense que tout euro peut éventuellement assécher des larmes dans notre métier, dans le travail que vous faites. Donc à réfléchir comment est-ce qu'on peut le mettre en place.

(Applaudissements)

- **Intervention de Dominique BOYER**

Merci Eric pour cette suggestion, c'est effectivement une bonne et belle idée. Est-ce qu'il y a d'autres questions ?

Une question du public : suite à l'intervention de Jean-Philippe, pour obtenir l'aide de la fondation Salomon il y a quelques années, il fallait être assuré en assurance prévoyance indemnités journalières notamment. Est-ce que cette condition est toujours valable ? Je pense aux jeunes guides et c'est une information qui peut être importante.

Réponse de Jean-Philippe COUTTET : très officiellement OUI. Après c'est un fonds de solidarité et on ne laisse personne dans la difficulté.

- **Intervention de Dominique BOYER**

On tient effectivement à faire bien comprendre que les indemnités journalières sont absolument nécessaires. Je pense que c'est clair et net. C'est le message à faire passer.

D'autres questions ?


Je crois que nous pouvons clore l'assemblée générale du FNSM ; Encore merci pour votre présence. Nous passons la main à l'assemblée générale du SNGM.

Merci encore à vous.

(Applaudissements)

Dominique BOYER

Président


Dominique Boyer

Sandrine Henry

Vice Présidente


FONDS NATIONAL SOLIDARITÉ MONTAGNE
Parc d'activité Alpespace Le Neptune
50 voie Albert Einstein
73800 PORTE DE SAVOIE

VALIDE